
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 16 octobre 2019
13 h 30**

**Séance tenue le mercredi 16 octobre 2019
Salle du conseil de l'hôtel de Ville, Édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Christine Black, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, M. Richard Guay, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, Mme Mary Deros, Mme Nathalie Goulet, Mme Andrée Hénault, M. Normand Marinacci, M. Luis Miranda, Mme Marie-Josée Parent, M. Lionel Perez, Mme Micheline Rouleau et Mme Stephanie Watt.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Richard Deschamps et Mme Patricia Lattanzio.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
M. Michel Turcotte, analyste-rédacteur

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, invite les membres du conseil à observer un moment de recueillement.

La présidente du conseil déclare la séance ouverte.

1 - Période de questions du public

La présidente appelle le point « Période de questions du public ».

Les citoyens ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	M. Sylvain Ouellet (M. Benoit Dorais)	Travaux de réfection à l'Hôtel de Ville : remplacera-t-on les toilettes actuelles par de nouvelles, plus performantes au point de vue écologique / Remplacera-t-on les urinoirs par de nouveaux modèles plus performants, sans eau et sans odeur
M. Laurian Ionita	Mme Valérie Plante (M. François Limoges)	Commentaires et série de griefs du citoyen sur le traitement de différents enjeux environnementaux par l'Administration

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente du conseil déclare la période de question du public close à 13 h 43. Elle remercie les 2 personnes s'identifiant comme homme qui se sont déplacées pour faire état de leurs doléances aux membres du conseil.

* aucune personne s'identifiant comme femme ou autre n'a posé de question.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Marvin Rotrand	M. Sylvain Ouellet	Contrats à octroyer concernant la réparation de la conduite d'eau ; reconnaît l'urgence de la situation, mais veut connaître la suite de ce dossier, et s'il y aura un comité plénier pour recevoir d'avantage d'explications sur ce chantier important

N'ayant aucune autre intervention de la part des conseillères et des conseillers, la présidente du conseil déclare la période de question des membres du conseil close à 13 h 46.

La présidente du conseil cède la parole au leader de la majorité pour la suite de l'ordre du jour.

CM19 1055

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 16 octobre 2019, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (20.01) et 80.01 (20.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

CM19 1056

Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la réhabilitation de la conduite de 750 mm, située sous la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Guy, et la construction de raccords temporaires - Dépense totale de 7 526 250 \$, taxes, incidences et contingences incluses - Appel d'offres sur invitation 10334 (3 soum.)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 16 octobre 2019 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réhabilitation de la conduite de 750 mm dans la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Guy, et la construction de raccords temporaires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 021 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 10334;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 204 200 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 301 050 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1196945002
80.01 (20.01)

CM19 1057

**Accorder un contrat de gré à gré à Bell Canada pour le déplacement du massif de 48 conduits situés au-dessus de la conduite de 2100 mm sous la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Guy -
Dépense maximale de 1 053 005,12 \$, taxes incluses**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 16 octobre 2019 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Bell Canada, pour le déplacement du massif de 48 conduits situé au-dessus de la conduite de 2100 mm dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Guy, aux conditions indiquées dans le Consentement de travaux sur commande, pour une somme maximale de 877 504,27 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 175 500,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser la responsable du projet, Mme France-Line Dionne, à signer le Consentement de travaux sur commande;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1196945004
80.01 (20.02)

À 14 h 15, tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Cathy Wong
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Valérie Plante
MAIRESSE